

# PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE 2020

## Ecole et collège Notre Dame de Thury-Harcourt

Source protocole MEN du 26  
août 2020

### Les masques

- Pour les collégiens
- Pour les personnels
- Les accompagnateurs et les intervenants et les parents

Le masque  
devra être  
porté par tous,  
professeurs et  
élèves dès la  
6<sup>ème</sup> dans les  
espaces clos et  
extérieur

### Lavage des mains

- Les parents de maternelle assurent le lavage des mains de leurs enfants avant l'entrée en classe
- Le lavage des mains doit être réalisé à l'entrée, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer, au début et à la fin des récréations
- Les personnes qui récupèrent leurs enfants à la garderie et à l'étude assurent le lavage des mains

### Les règles de distanciation

- Dans les espaces clos, elle n'est plus obligatoire si elle n'est pas matériellement possible. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible
- En extérieur, elle ne s'applique pas,
- Toutefois, les collégiens portent le masque en extérieur aussi

### Limitation du brassage dans l'établissement

- La limitation du brassage entre classes et groupes n'est plus obligatoire
- Limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Pause repas des collégiens déplacée pour limiter fortement le brassage avec les élèves de l'école
- La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Toutefois, les collégiens doivent porter le masque.

### Présence dans l'établissement

- Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège en cas de fièvre supérieurs à 38° ou en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles,

### Les locaux

- La ventilation est effectuée au minimum 3 fois par jour à raison de 10 à 15 minutes à chaque fois
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au moins une fois par jour
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels est également réalisé au minimum une fois par jour, à chaque changement de salle pour les élèves.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service
- L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est autorisé. Ils sont désinfectés en cas de changement de groupe.